

Prix de l'Abonnement - Edition Quotidienne
1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS. \$ 9.00 \$ 4.50 \$ 2.25 \$ 0.75
POUR L'ETRANGER..... 12.15 6.10 3.05 1.05
Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMERO



CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement - Edition Hebdomadaire
1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS..... \$3.00 \$1.50 \$1.00 \$0.75
POUR L'ETRANGER..... 4.00 2.05 1.35 1.05
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRAIRE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 10 AOUT 1913

86ème Année

LA CRÉOLE

O Créole aux yeux noirs où brille un feu mystique,
Ange, femme ou démon —
Qu'est-ce, fleur capiteuse, envoiement et pudique,
Où se perd ma raison?
Ton regard est troublant par sa pureté même;
Il m'a fait frissonner!
Je ne pouvais te dire en face, à toi, je t'aime,
Laisse-moi le rêver.
Ecoute, je te trouve adorable et profonde,
Fille du ciel ou des enfers,
Dont le corps sinuex a la grâce de l'onde,
Quand souffle un doux zéphyre et que Vénus la blonde
Se mire dans les mers.
Où je puis, sans remords, le crier à la terre,
Qu'un jour, moi, je t'aimai.
Puisque, mon pauvre amour silencieux, austère,
Ennuisé pour jamais dans mon vieux cœur de pierre
A l'ombre est condamné!
Qu'importe? Car ici-bas l'âme frôle l'âme
Comme l'astre la fleur!
Laisse-moi donc chauffer, en passant, à ta flamme...
— Ton sourire, demain, sera bien loin, ô femme, —
à chauffer mon triste cœur!

Morale:
Il était un homme très doux
Qui aimait une femme austère...
Il lui dit: "bonjour", et c'est tout
Ce qui résulta de l'affaire!

FRA IGNOTI S.

Lettre d'un ami de Gascogne à M. Maurice Lafargue

Ainsi donc je vous retrouve, toujours fidèle à quelque poste d'honneur, mon cher Directeur de l'Abeille — qui ne fêlez pas quand je vous ai quitté. — Vous avez changé de titre, mais non changé de but: servir la France. Quant à moi si j'ai plus d'argent dans les cheveux, le reste est toujours le même.
Ce qui me réjouit du moins à mon retour au Pays Neuf, c'est qu'il y reste encore, au double-mille, de bons, joyeux et francs "Caddets de Gascogne" — de la race de ceux dont les exploits donneront envie aux Parisiens de se faire naturaliser Gascognais, il y a quelques années. Ep en souvenir? Quand notre cher Rostand jeta tout vivant sur les planches qu'éclairaient les feux de la rampe son stupéfiant Cyrano, vous rappelez-vous quelle rage de se trouver des ancêtres Gascognais précipita l'étoile du snobisme parisien vers le pays des "Caddets"? Ce fut une boussolade folle, chaque délégué — car, il fallait bien, n'est-ce pas, pour être chic, une forme quelconque d'organisation — chaque délégué parlait, moustache en l'air, comme en flamberge, statue en poche, à la conquête d'une généalogie. Le retour fut... moins brillant; mais dès ce jour là, "lous Caddets de Gascogne" avaient repris leur place au grand soleil. Même les snobs "né s'en trufaben pas méy". Oh que n'auraient-ils pas donné pour se trouver, n'importe où, n'importe à quelle époque de l'histoire, un tout petit brin de bonhomme d'ancêtre Gascon ou Béarnais!
Et te, mous chers amis, il ne faut pas trop les blâmer pour ça.

non, les pères! Peut être avaient-ils la Montaigne qui disait que "là où les Français ne peut aller, que le Gascon y aille!" et songer sans doute qu'il faudrait "y aller" — du côté de l'Alsace — ils voulaient, pour assurer la victoire, se faire naturaliser Gascognais! Voilà, Lou Nousté-Henrie ne m'aurait pas la France dans sa poche?

Ici, à la Nouvelle-Orléans, il y a des gens qui n'ont certainement ni la Montaigne, ni Rostand, si j'en juge par le ton de fausset sur lequel un de ces pauvres arriérés prononçait l'adjectif dont tous les fils du Sud-Ouest de la France s'enorgueillissent. Ah! ce n'était pas vous, mon cher Monsieur Lafargue, qui en me serrant la main, avez salué le retour de l'ami! Et la preuve, c'est que vous allez jusqu'à me demander, à moi, un des plus humbles des "Caddets" de venir, dans les colonnes de l'Abeille, tenir mes "pays" au courant de ce qui se passe à-bas, sur les bords de la Garonne ou du Gers, au fond des forêts des Landes ou au pied des Pyrénées, sous le "Betz Céou de Pau"!

Bé... té, moussu lou, Directeur, tan pis-qué baou tacha dép coumplasé! Quém héra gay dé bienne de quouant en quouant bataille dap lous de nouste de co dé nouste!

C'est donc entendu, mon cher Monsieur Lafargue et vous, mon bon ami Biraben, vous pouvez compter sur moi; dites-le, si vous le voulez et si vous croyez que ça puisse les intéresser, aux autres "Caddets de Biarn e Gascogne". Phebus Aban!

Votre, tout gasconnement,
Yan de Casé.

LES INJECTIONS SOUS-CUTANÉES DE VIN DE CHAMPAGNE.

Un chirurgien américain, le Dr. J. O. Conor, du British Hospital de Buenos Aires, a eu l'idée d'employer le champagne en injections sous la peau dans les cas de dépression profonde suivant les grandes interventions opératoires.
Déjà le champagne a été administré à de tels malades par la bouche, par gorgées ou par cuillerées, pour combattre les vomissements chloroformiques ou picotoneux et relever la tension sanguine.
Le Dr. Conor affirme que les effets sont beaucoup plus rapides et plus marqués quand le champagne est introduit en injections hypodermiques, à la manière d'un sérum.
On peut l'étendre d'un quart de sérum artificiel. Sous cette forme, il ne cause aucune irritation locale et ne détermine aucun malaise. Cinq cents grammes peuvent être ainsi injectés d'un seul coup, et l'opération peut sans in-

CONCERT AU CITY PARK.

Aujourd'hui dimanche dans la soirée, un grand concert sera donné au City Park par la fanfare dont M. G. B. Mars est le directeur.

La Cathédrale St-Louis

La cathédrale St-Louis a été nommée d'après Louis IX, roi de France, qui se mit à la tête de deux croisades, au 13ème siècle, pour aller délivrer Jérusalem du joug des infidèles.
Un magnifique tableau, dû au pinceau du peintre Humbrecht, décore la voûte juste au-dessus du maître autel. La scène représente St-Louis au moment de partir pour la croisade. Plusieurs des chevaliers et des membres du clergé représentés sur la toile ont servi pour modèles des figures connues ainsi que ces prêtres de la Nouvelle-Orléans; et plusieurs des portraits peuvent être reconnus par les membres les plus anciens de la congrégation. L'intérieur de la cathédrale est richement décoré et plusieurs tableaux de valeur ornent les murs. Humbrecht, l'auteur du grand tableau, vers 1880, était un très bon peintre.
Les réparations provisoires sont en cours de manière à empêcher de nouvelles détériorations. Il reste à souhaiter que le contrat pour la réparation complète de l'église soit signé sous peu. Depuis la dernière liste plusieurs souscriptions sont venues augmenter le fonds de réparation, faisant un total de \$16,418.50.
Considérant que l'argent reçu jusqu'à présent est seulement en réponse à une circulaire, le comité est des plus satisfaits. Un appel émanant de l'Archevêque et les démarches personnelles des membres du comité, réuniront sûrement le montant nécessaire aux réparations.
Si un enfant du pays pouvait suivre l'exemple de Thomas F. Ryan, qui dota sa ville natale de la cathédrale de Richmond, — rendant ainsi sa mémoire bénie pour les siècles à venir, — si quelque enfant de la Louisiane désirait accomplir une belle œuvre publique; il ne trouverait certainement pas une meilleure opportunité que de faire restaurer ce temple ancien et révérent. Son nom serait inscrit pour toujours sur les tablettes du temps et sa mémoire serait chère aux générations présentes et futures.
Tous ceux qui contribuent au fonds de réparations auront leurs noms inscrits sur les archives de la cathédrale; mais le comité a l'intention de faire placer des plaques sur lesquelles seront gravés les noms de ceux qui auront aidé à sauver de la ruine la vieille cathédrale.
M. Charles J. Théard a reçu, depuis la dernière publication, les contributions suivantes:
H. A. Webber,
Wilmington, N. C. \$1.00
Geo. J. Thériot 2.00
Mme Marie Mioton 5.00
Paul N. Briere 5.00
Sidney F. Lewis 25.00
Val A. Winter 3.00
Jos. L. Cavacchio 1.00
P. A. Bacas 5.00
Edouard May 10.00
Alfred Grima 15.50
Geo. A. Voelkel 10.00
Mlle Louise Becker 1.00
Jacob Laumann 1.00
Joseph Bernard 5.00
Jno. Baldwin H. Théard 10.00
Mlle Louise Ogden 5.00
Mlle Marie Ogden 3.00
Robert Légier 10.00
P. J. Nevin 100.00
Hugh McCloskey 100.00
Mme A. J. Stallings 50.00
John Moncada 50.00
Dr. E. H. Walet 10.00
Jno. Ainsina Co., Ltd. 25.00
Dr. C. William Groetsch 5.00
A. Baldwin & Co., Ltd. 100.00
Albert Estopinal, Jr. 10.00
L. Léon Villard 10.00
Mme A. L. Sarpy 50.00
Charles Rolando 1.00
Edgar Grima 10.00
Miles Grima et Mme L. LeGardeur 25.00
P. L. Bourchy 10.00
Paul Bournevave 10.00
J. A. Mailhes 10.00
Thos. M. Madden 100.00
Ferdinand E. Larue 25.00
Ed. P. Foley 10.00
John A. McMahon 1.00
Henry Renshaw 5.00
Mgr. C. M. Frain 100.00
John T. Gibbons 250.00
Charles Janvier 25.00
J. P. Schaeffer 25.00

Henry T. Fazende

Henry T. Fazende	5.00
Rév. Francis J. Baissac	2.00
Nouvelle Ibérie, Lnc.	2.00
Rév. Jos. Subileau	10.00
Gus. J. Ricau	25.00
Dr. Albert Rocquet	50.00
Dr. J. Frank Points	100.00
Dr. Marion Souchon	10.00
Dr. Chas. J. Landfried	25.00
A. Socola	25.00
E. J. Bobel	250.00
A. I. Hirsh	1.00
Henry Richard	2.00
Mme Léontine Wogan	10.00
Hyacinth Frasa	10.00
In memory of Mme Noemi V. Gibert	500.00
Charles Igau	5.00
Mme Mailhes	2.00
Dennis McRedmond	5.00
Mme O. L. Minor	25.00
Orris I. McLehan	25.00
Dr. Félix A. Larue	50.00
Mlle C. Ines Infante	100.00
Miles Poincelin	2.00
Jules Bragard	5.00
Ernest F. Wesche	10.00
John Schlumbrecht	2.50
Frank D. Ogden, Nouvelle Ibérie, Lnc.	5.00
M. P. Finnegan	10.00
Mme Haowa Boutross Yammen	10.00
Jules Alcizaire	10.00
Mme M. C. Rathbone	5.00
Anonymous (through Felix J. Puig	2.00
Mlle Mathilde Dionis	5.00
Mme Caroline Hosmer	5.00
Mlle Clorinde Vatinel	5.00
Charles Vatinel	5.00

JAPON

Le Japon présente des réclamations à la Chine.
Anoy, 9 août. — Le gouvernement japonais a demandé aujourd'hui aux autorités chinoises l'exécution de trois Tongouses et le paiement d'une indemnité pour la destruction des biens et le massacre de plusieurs Formosans, pendant les récents combats qui ont eu lieu à Canton. Suivant la note japonaise, satisfaction doit être accordée immédiatement.
Les autorités chinoises ont répondu acceptant toutes les conditions mais déclarant qu'il serait impossible d'arrêter de suite les auteurs, de ces méfaits, car ils se sont enfuis à l'intérieur du pays.

ANGLETERRE

La compagnie Marconi reçoit une commande importante.
Londres, 9 août. — La Chambre des Communes, par un vote de 210 à 138, a approuvé le contrat de la compagnie Marconi pour la création d'une chaîne de postes de télégraphie sans fil, faisant le tour du monde.

LES CAFES DE NEW YORK

Resteront ouverts après une heure du matin.
New York, 9 août. — L'ordre du maire Gaynor, du 25 mars, obligeant tous les cafés restaurants de fermer à une heure du matin, a été invalidé par une décision de la Cour Suprême, qui a déclaré hier qu'un restaurant pouvait servir à manger à toute heure de la nuit, à condition que le bar soit fermé.
Un patron de restaurant qui avait été accusé de violer la loi, en laissant des clients terminer leur souper après la fermeture du bar, a porté l'affaire devant la Cour Suprême.
Quand l'ordre du maire fut mis à exécution, pendant les premiers jours, plusieurs personnes furent expulées sans cérémonie au milieu du repas.

VOLEUSE PRISE SUR LE FAIT.

Une négresse, Bertha York, a été arrêtée, hier, par la police pour avoir volé un complet en serge bleu appartenant à M. Alexandre Dimitry, demeurant au No. 117 rue Eulerpe. Elle essayait de vendre l'habillement pour un dollar, et il valait \$35.

Le Théâtre de l'Opéra

Abrégé historique de cinquante-quatre ans.
LISTE DES DIRECTEURS DE 1859 à 1913
La saison 1913-14 sera dirigée par M. Affre sous une garantie de \$40,000.
Le Théâtre de l'Opéra, au coin des rues Bourbon et Toulouse, a été construit en 1859, d'après les plans de M. James Gallier, architecte.
Quoique l'on ait donné des représentations d'opéra, de temps à autre et dans divers locaux, à la Nouvelle-Orléans, ce ne fut qu'en 1837, que l'on se mit à discuter, sérieusement la saison d'opéra en notre ville. Ce fut en 1840 qu'une troupe d'artistes engagés en France, fit ses débuts à la Nouvelle-Orléans, au Théâtre d'Orléans, rue Orléans, entre Royale et Bourbon, sous la direction de M. Charles Boudousquie.
Le Théâtre d'Orléans ferma ses portes en 1859. M. Boudousquie lança "L'Association d'Opéra Français", capital \$100,000, et le site fut acheté, à l'encoignure Bourbon et Toulouse, qui est resté l'emplacement du Théâtre de l'Opéra jusqu'à nos jours.
L'édifice coûta \$118,000, et fut prêt à ouvrir ses portes en novembre, 1859. La première représentation "Guillaume Tell", fut donnée le 1er décembre 1859. La saison fut brillante et très fructueuse; ainsi que celle de 1860. Adeline Patti était l'étoile de la saison 1861-62. De 1862 à 1866, janvier, le théâtre resta fermé, à cause de la guerre de sécession.
Une troupe italienne occupa la scène pendant quelques semaines, 1866. La direction échut à M. Paul Alhaiza qui engagea une troupe en France pour la saison 1866-67, mais toute la troupe périt dans un naufrage le 3 octobre 1866. Parmi les passagers qui furent victimes du sinistre maritime, se trouvaient: M. James Gallier, architecte du Théâtre de l'Opéra; Mme James Gallier, M. Charles Alhaiza, frère de l'impressario Paul Alhaiza; Mme Charles Alhaiza.
Après une très courte saison de drame, M. Paul Alhaiza, s'associa en 1867 avec M. Calabresi, qui occupa la place de directeur jusqu'en 1873, quand le Théâtre de l'Opéra fut acquis par un syndicat de capitalistes représentés par M. L. Placide Canonge, qui revend l'affaire aussitôt à la compagnie d'assurances des marchands, créancière principale de l'association du Théâtre de l'Opéra, en liquidation. En 1889, le théâtre fut acquis par "L'Association du Théâtre de l'Opéra Français".
Voici le tableau des directeurs depuis que l'Opéra fut établi à la Nouvelle-Orléans:
1859-60-61—Charles Boudousquie.
1861-66—Fermeture à cause de la guerre.
1866-67—Paul Alhaiza.
1867-73—M. Calabresi.
1873-78—L. Placide Canonge, pour le compte d'un syndicat.
1878-80—Max Strakosch.
1880-81—M. de Beauplan.
1881-82—Max Strakosch.
1882-84—M. Défossez.
1884-85—Mapleson, (Adeline Patti étoile de la troupe).
1885-86—Arthur Durieu.
1886-89—M. Maugé.
1889-91—Arthur Durieu.
1891-92—M. Maugé.
1892-94—George O'Connell.
1894-95—Arthur Durieu.
1895-97—M. Charley.
1897-98—M. Berriol.
1898-1901—M. Charley.
1901-02—M. Roberval.
1902-04—M. Charley.
1904-05—M. Gazelles.
1905-06—Charles Brulatur.
1907-08—Henry Russell.
1908-09—M. Lambardi.
1909-13—Jules Layolle.
1913—M. Affre.
M. Affre a été engagé pour for-

T. S. F. SOUS-MARINE

Les recherches sur "la vibration" et les ondes, nagnère encore, avant la création de la radiotélégraphie, confinées dans le domaine théorique, ne cessent d'aboutir maintenant à des conséquences pratiques très curieuses. Ainsi, en voici une nouvelle qui n'est pas banale, due à deux savants autrichiens, le professeur Klupathy et M. Christian Herger, de Budapest. Il s'agit d'une application des ondes sonores à la télégraphie sans fil sous-marine.
L'appareil transmetteur, installé dans un navire au-dessous de la ligne de flottaison, se compose d'un fil tendu entre les parois métalliques du navire. On le met en vibration à l'aide d'une roue de fraction, ou par tout autre moyen. Les vibrations se communiquent aux parois du navire, lesquelles les transmettent dans toutes les directions; le navire joue le rôle d'un énorme instrument de musique à cordes, dont il représente la "boîte de résonance".
En employant plusieurs fils tendus, on peut obtenir des notes de hauteurs diverses et transmettre soit des signaux Morse, soit des signaux musicaux intelligibles à distance jusqu'à dix kilomètres, d'après les expériences faites par la marine de guerre des Etats-Unis. Deux navires, en escadre, communiquent ainsi entre eux comme deux gros violons et "se jouent" l'un à l'autre d'inépuisables conversations, qui sont recueillies au téléphone ou au microphone.
Une autre disposition du même genre consiste à établir une colonne métallique au milieu du navire et à fixer à son sommet des tiges élastiques dont une des extrémités est libre; ces tiges transmettent les vibrations qui leur sont communiquées aux parois du navire par l'entremise de la colonne, ou mieux encore, au moyen de fils métalliques tendus entre leurs extrémités libres et de leurs parois. On "joue du navire" de cette façon, comme nous l'avons dit pour le cas précédent.
Et que l'on ne croie pas qu'il s'agit là d'une fantaisie scientifique! Les brevets de ces différents systèmes ont été achetés fort cher par la Submarine Wireless Co., de New York, et vont être appliqués.

SOKO, LA NOURRICE JAPONAISE.

C'est une nourrice comme en voit peu, car Soko est un homme. Soko a bientôt soixante ans, et il est toujours heureux de vivre. Bien connu de tous les habitants du quartier européen à Osaka qui ont maintes fois vu passer à travers les rues sa silhouette réjouie et caractéristique, Soko est un sage et en même temps encore un grand bienfaiteur.
Soko élève actuellement son vingt-deuxième enfant et celui-ci n'a pas à se plaindre de sa nourrice masculine, je vous prie de le croire.
La méthode de Soko est très simple et en même temps très hygiénique et l'on peut sans crainte lui confier un enfant quel bas âge. Il faut voir avec quels soins touchants il s'occupe et avec quelle sollicitude maternelle il l'habille et le fait manger.
Soko n'admet pas comme nourriture pour ses rejetons autre chose que le lait, la bouillie de riz et l'eau de riz. Il juge indispensable la promenade quotidienne au grand air et l'hydrothérapie, car Soko, malgré son grand âge, n'est pas une nourrice arriérée.
Sa maison, de modeste apparence, est une merveille de propreté. Pas de meubles inutiles; seulement une grande profusion de nattes ou l'enfant et sa nourrice peuvent se tenir accroupis pour manger et boire ou bien s'allonger pour dormir.
Dans une petite pièce séparée par une mince cloison en papier brun et tendue de petits tapis lamés d'or ou des peaux de chèvre. Puis, on vit apparemment des garçons vigoureux, portant sur leur dos une véritable bibliothèque. Pour 20 centimes, ils vous cédaient volontiers un ouvrage de deux cents pages, orné de gravures médiocres. C'était d'une bonne psychologie. Les gens qui veulent tard soit sujet à de l'insomnie. Ainsi se venge la nature. Donc, si ne demandez pas mieux que d'acheter un petit volume pour lire en attendant le jour.
Mais maintenant, on voit, à deux heures du matin, des marchands de cravates.
De cravates! A treize sous la cravate. Il y en a de toutes les couleurs, pendues à une corde. Le marchand n'hésite pas à en vanter le tissu, la forme et la qualité. Mais pourquoi achèterait-on une cravate à deux heures du matin, dans la rue? Ne le demandez pas. On n'en sait rien. Les marchands ne se sont point posé la question: Ils ont tant vu de choses surprenantes! Cravates ou livres, peu importe! On vend tout.
Et le fait est qu'ils en vendent et il vivent de cet étrange métier.

LES PETITS METIERS PARISIENS.

Les ingénieurs commerçants qui rôdent la nuit devant les terrasses des cafés, se bornent longtemps à offrir aux buveurs des livres et des pistaches. S'ils étaient Arabes, ils revêtaient un burnous et vendaient de petits tapis lamés d'or ou des peaux de chèvre. Puis, on vit apparemment des garçons vigoureux, portant sur leur dos une véritable bibliothèque. Pour 20 centimes, ils vous cédaient volontiers un ouvrage de deux cents pages, orné de gravures médiocres. C'était d'une bonne psychologie. Les gens qui veulent tard soit sujet à de l'insomnie. Ainsi se venge la nature. Donc, si ne demandez pas mieux que d'acheter un petit volume pour lire en attendant le jour.
Mais maintenant, on voit, à deux heures du matin, des marchands de cravates.
De cravates! A treize sous la cravate. Il y en a de toutes les couleurs, pendues à une corde. Le marchand n'hésite pas à en vanter le tissu, la forme et la qualité. Mais pourquoi achèterait-on une cravate à deux heures du matin, dans la rue? Ne le demandez pas. On n'en sait rien. Les marchands ne se sont point posé la question: Ils ont tant vu de choses surprenantes! Cravates ou livres, peu importe! On vend tout.
Et le fait est qu'ils en vendent et il vivent de cet étrange métier.

MATELOT NOYÉ.

L'incriminé nommé Martin Holzmeyer, âgé de vingt-sept ans, employé à bord du navire à vapeur "St. Anthony", s'est noyé dans la fleuve, hier soir, à 7 heures, pendant qu'il se baignait au pied de la rue Première.

LA RAISON, CE DOUX RAYON DE L'AME; LE RAISONNEMENT, CELLE ABERRATION DE LA PENSÉE.

LA RAISON, CE DOUX RAYON DE L'AME; LE RAISONNEMENT, CELLE ABERRATION DE LA PENSÉE.